



Le village a besoin de ressources stables et durables

Parrainez le village d'enfants à partir de 20 € par mois

# Bulletin de soutien



# Je participe

Je parraine le village d'enfants en faisant un don mensuel de :

20 €    40 €    60 €    80 €

autre : ..... €

Par virement : voir ci-dessous.

Je fais un don ponctuel à Cap Espérance de :

20 €    40 €    60 €    80 €

autre : ..... €

Par virement ou par chèque à l'ordre de Cap Espérance, accompagné de ce bulletin de soutien.

Les virements sont à établir auprès de votre banque à l'ordre de Cap Espérance

Agence BNP Montrouge Place Gabriel Guerchy

IBAN : FR7630004001620002713737233 – BIC : BNPAFRPPAK

## Mes coordonnées

M<sup>me</sup>    M.   Nom : .....   Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : [ ][ ][ ][ ][ ]   Ville : .....

## Abonnez-vous !

Je souhaite recevoir la **lettre trimestrielle** de Cap Espérance par email à l'adresse suivante :

..... @ .....

Je souhaite recevoir **La Revue** Cap Espérance à l'adresse suivante :

.....

.....

## Abonnez-les !

Je souhaite que la **lettre trimestrielle** de Cap Espérance soit adressée à :

..... @ .....

..... @ .....

Je vous remercie d'envoyer, de ma part, **La Revue** Cap Espérance à :

.....

.....

**Bulletin à compléter et à retourner par mail** à [capesperance92@gmail.com](mailto:capesperance92@gmail.com)  
**ou par courrier** à Cap Espérance - 19, rue Sadi Carnot – 92120 Montrouge

Vos dons sont déductibles fiscalement à 66 %, dans la limite de 20 % du revenu imposable (particuliers), ou à 60 % dans la limite de 5 % de votre chiffre d'affaires (entreprises).  
L'association Cap Espérance est habilitée à recevoir des dons et des legs.